

## JEUDI 4 JUIN 2015 à 20 H 30

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau, Désiles, Coignard, Rapicault, Ms Ledru, Lecomte, Buon, Cadaouen-Renou, Clément, Esnault, Faucher,

Absents excusés : Mme Gervais procuration Mme Désiles, M. Aim procuration M. Faucher, Mme Coignard procuration M. Fouché.

### I. Compte rendu réunions

- Communauté de communes

#### 1. Mutualisation :

Les entretiens et réunions de travail avec les agents et les élus, ainsi que les enquêtes auprès des mairies ont permis d'avoir une vision d'ensemble sur la situation et les attentes des 16 communes du canton.

Suite à cela, des ateliers de travail doivent avoir lieu à l'atelier communautaire

**Atelier 1 : Réseau RH et formation - Lundi 29 juin - 9h/12h Didier Fouché**

**Atelier 2 : Achat Public et Juridique - Lundi 29 juin - 14h/17h : Stéphane Ledru**

**Atelier 3 : Services Communs - Mardi 30 juin - 9h/12h Catherine Drouineau**

**Atelier 4 : Services Techniques - Mardi 30 juin - 14h/17h Guylaine Séné**

Après les ateliers, une première ébauche du schéma de mutualisation pourra être présentée par le cabinet KPMG

#### 2. EPIC : fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales.

La somme attribuée à la CDC est de 543 933€

Le conseil Municipal doit faire le choix de la répartition :

Option 1 : répartition 47/53 entre la CDC 255 835€ et les communes 288 098€

> Soultré : 7 205€

Option 2 : la répartition 2014 : 237 265 pour la CDC et 306 668 pour les communes

> Soultré 7 584€

Ou répartition de droit commun. Soit 10 293€

Le conseil se réunira le 23 juin pour en délibérer

- Sivos : rapporteur Mme Drouineau

Celle-ci informe le conseil des quelques modifications mises en place pour la rentrée scolaire : suite aux demandes des enseignants et du personnel. Une salle est en construction à Nuillé pour bibliothèque et informatique, Modification des TAP à valider lors du prochain conseil d'école

S. Ledru remplacera D. Fouché au prochain conseil d'école.

- Smirgeomes : conseil syndical le 29 mai. Rapporteur M. Ledru .

Les thèmes abordés ont été : Champagné se retire du Syndicat pour aller au Mans Métropole, économie à réaliser, odeurs du Ganotin, casier d'enfouissement, actions dans les écoles...

## II. Finances

Le conseil Municipal décide de reverser au Sivos le fonds d'amorçage des TAP dont le montant s'élève pour 2014 à 916.67€ et pour 2015 à 1 683.33€, soit 2600€ Unanimité

- Le lave vaisselle de la cantine (18 ans) étant tombé en panne il a fallu procéder à l'achat d'un nouveau lave vaisselle auprès de l'Ets Benard de Changé, fournisseur de tout le reste du matériel de la cantine. montant 2748€ TTC. Cette somme n'ayant pas été prévue au budget il y a lieu de prendre une décision modificative : unanimité

617 : - 2750€                      2158 56 : + 2750€  
023 : 2750€                        021 : 2 750€

- Projet Ste Anne vente du terrain :

M. le Maire informe le CM que les domaines ont estimé à 90 000€ le prix de vente de la parcelle B1166 compte tenu du retrait imposé de 100m, pour toute construction, depuis le bâtiment agricole route d'Ardenay qui fait partie d'une exploitation classée. Sur les 24 222 m<sup>2</sup>, il ne reste de constructible que 17 700 m<sup>2</sup> environ. Cette estimation en tient compte.

M. le Maire propose au conseil de recevoir M. Levrat afin qu'il expose son projet immobilier avant de prendre une décision pour le prix.

Pour info la viabilisation d'un lotissement est de 250 000€ l'ha. .

- Résine place de l'église :

La société traçage service est venue à nouveau pour refaire la résine, suite aux réserves faites lors de la réception des travaux. Toutefois le résultat n'est toujours pas satisfaisant.

Les maitres d'œuvres ont été alertés afin qu'ils viennent constater et prendre les dispositions nécessaires, mais ils n'ont pas répondu à ce jour.

## III. Travaux

- La commission des travaux a validé le projet de parking, aussi le conseil municipal habilite le Maire

A lancer une procédure de consultation des entreprises

A publier cette consultation sur le site internet de la commune

A signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

- Consultation mur de l'école verte : rapporteur Mme Drouineau

3 entreprises ont répondu : Ets David, LMBTPet Billardeau. C'est cette dernière qui a été retenue pour un montant de 10 736.50€. Il est proposé aux habitants de l'impasse du soleil moyennant participation financière d'encastrer leurs boites aux lettres Les travaux commenceront en juin.

Reste à voir le remplacement du portail à l'école verte avec une gâche électrique ou solaire. JPEC sera consulté.

Le conseil souhaite remettre une borne amovible devant l'entrée de l'école pour éviter le stationnement devant le portail qui engendre des taches sur la résine.

- La clôture de l'école bleue sera refaite pendant l'été. Le devis Blot Chauvin d'un montant de 1488.26 TTC a été validé par la commission

- Une subvention au titre de la réserve parlementaire de Mme Karamanli est sollicitée pour les travaux d'aménagement de la chapelle St Anne et de la rue du Lavoir.

- Terrains Boulay. Suite à la demande de division des terrains situés route du Breil dans le bourg, pour construire des habitations M. le Maire à demandé une estimation des travaux pour le raccordement éventuel à l'assainissement collectif. L'estimation étant de 44 000€, le conseil décide de ne pas réaliser les travaux d'extension de réseau. Les terrains

devront avoir un assainissement autonome. Le certificat d'urbanisme en cours d'instruction sera renseigné en ce sens.

- M. le Maire informe le conseil que l'entreprise R' Lan a effectué les travaux raccordement de la mairie au haut débit. Il rappelle que celle-ci bénéficiera pendant 12 ans de la gratuité de la connexion. Les travaux pour le raccordement de l'école seront réalisés pendant les vacances, après le passage du câble entre la mairie et l'école par JPEC.

#### IV. Questions diverses

- Le conseil Municipale se prononce à nouveau pour missionner l'Application du Droit des Sols à la CDC de l'Huisne Sarthoise Unanimité.
- Le conseil accepte de racheter la concession de cimetière de Mme Kaepelin au prix de 75€, lorsque le relevage de la tombe de son mari aura été exécuté. Unanimité
- Mariages : Mélanie Rapicault assistera Didier Fouché lors du mariage du 20 juin, et Maryline Gervais l'assistera pour celui du 27 juin.
- Stéphane Ledru est chargé de renouveler pour 3 ans l'abonnement pour le nom de domaine.
- Le Satese a adressé son bilan 2014 de la lagune. Les résultats ne sont pas satisfaisants mais sujets à caution, à cause du mode de relevé. En 2015, les relevés ont respecté une autre procédure, qui donneront des réponses plus fiables. En attente..
- Les bouches d'engouffrement ont été nettoyées par SOA en application du contrat Veolia

Séance levée à 22 h 30